

DISTRICT de La CHARENTE MARITIME de FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE « FOOT DIVERSIFIE »



JEUNES

REGLEMENT SPORTIF :

Les équipes doivent être présentes 20 minutes avant leur premier match. Il est demandé aux éducateurs de **respecter les horaires** et rotation d'arbitrage pour le bon déroulement de la journée. Nous comptons sur votre investissement bienveillant. L'éducateur doit veiller à rappeler les règles au préalable.

- Il est rappelé aux clubs engageant plusieurs équipes qu'un joueur appartient à une seule et même équipe. ATTENTION lors d'une même journée, les joueurs ne peuvent jouer que pour une seule équipe

- Durée des matchs :

La durée des matchs est variable selon le nombre d'équipes présentes sur le plateau. (Allant de 12 minutes à 25 minutes pour les finales)

- Nombre de Joueurs :

Sur le terrain : 5 joueurs dont le gardien de but.

3 remplaçants au maximum. Les remplacements pourront être effectués à tout moment de la partie et ceci sans autorisation de l'arbitre. La seule condition étant que le joueur rentrant doit obligatoirement attendre que son partenaire soit entièrement sorti du terrain de jeu pour entrer. De plus, le changement s'effectue au centre du terrain.

Lors d'une même journée, les joueurs appartiennent à une seule équipe. Ainsi, dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes, un joueur n'est autorisé à participer qu'avec une seule et même équipe. Les joueurs ayant participé avec une équipe supérieure la journée précédente ou au moins 3 journées, ne sont pas autorisés à évoluer avec une équipe inférieure.

- **Un club ne peut avoir en finale qu'une seule équipe.**

- Equipement des joueurs :

Maillots / short / bas /basket ou chaussures futsal + protège-tibias Obligatoires.

PAS DE PROTEGE TIBIAS = PAS DE MATCH

- Arbitrage :

Il est effectué à l'extérieur du terrain par un éducateur d'une équipe ne jouant pas, lors des premiers tours. Il est impératif de respecter la rotation à l'arbitrage et d'être attentif aux matchs qui vous concernent.

- **Licences :** Licences en règle pour tous les joueurs. Être en mesure de présenter le jour des rencontres le document justificatif de licence.

PAS DE LICENCE =PAS DE MATCH

- **Fiche de présence :** Une fiche de présence est établie avant le début du plateau pour toutes les équipes participantes.

- **Gardien de but :** Même règles qu'au foot à 8. Relance à la main obligatoire. Surface ligne des 6 m (du terrain de hand).

- **Possession par GB :** Le gardien de but n'est autorisé à jouer au pied qu'une seule fois avec son équipe par possession de balle dans son propre camp

- Coup franc : Tous les coups francs sont directs.

- Penalty : au 7 m pour les U10 à U13
 au 10 m pour les U14 à U17

- Rentrée de touche :

Au pied sur une passe et ballon arrêté sur la ligne ou jusqu'à 25 cm derrière.

Pas de but direct

Joueur adverse à 5m

Exécution dans les 4 secondes. Si la remise en jeu n'est pas effectuée dans les 4 secondes, coup franc indirect pour l'équipe adverse.

- Corner : Au pied, ballon arrêté dans les 4 secondes. (si pas dans les 4 secondes = 6m)

- **LES TACLES SONT INTERDITS sauf pour les gardiens de buts si correctement exécuté**

- Match gagné 3 points
- Match nul 1 point
- Match perdu 0 point

En cas d'égalité, les équipes se départageront d'abord par le goal average particulier, goal average général, nombre de but marqué, nombre de but encaissé.

En cas d'égalité, Lors de LA FINALE, les équipes se départageront par L'épreuve des Tirs aux buts.

CATEGORIE U11 : CHALLENGE RENÉ COHADE (Amicale des éducateurs)

Le premier tour se déroulera le week-end du 14 et 15 janvier 2023, le second tour le week-end du 28 et 29 janvier

2023....., **les clubs ne pourront qualifier qu'une seule équipe pour la FINALE**

DEPARTEMENTALE prévue le

FINALE : 17/02/2024 à GEMOZAC – 10 équipes sur une journée

Qualifiés d'office :

Tenant du Titre :

FINALE REGIONALE : Les 2 équipes qualifiées à l'occasion de la FINALE
DEPARTEMENTALE. (AVRIL 2024)